

—
Direction
Affaires juridiques

Annexe 3 à l'arrêté n°2023-312 du 27 septembre 2023

**ELECTIONS PARTIELLES DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET ETUDIANTS
AU CONSEIL DE L'INSPE de L'ACADEMIE DE LILLE - HAUTS DE FRANCE**

SCRUTIN DU 7 AU 9 NOVEMBRE 2023

DECLARATION DE CANDIDATURE SINGULIERE
Collège B – maîtres de conférences et personnels assimilés
(il est recommandé d'utiliser un stylo bleu)

Nombre de siège à pourvoir : 1

Nom de naissance et, le cas échéant, Nom d'usage (Majuscule) :

.....

Prénom (Majuscule) :

Soutenu(e) par :

Coordonnées : Tél **Mail**

déclare être candidat (e)

pour les élections au conseil de **L'INSPé**

du Collège : **B** (maîtres de conférences et personnels assimilés)

Cette candidature doit être déposée :

. Soit sur rendez-vous pris auprès de Madame Samira TALBI, à la Direction de l'INSPé, à l'adresse courriel suivante : inspe-direction@univ-lille.fr

. Soit directement par courrier électronique, à partir de l'adresse institutionnelle du délégué, à l'adresse suivante : inspe-direction@univ-lille.fr

. Soit par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à (en informant les services administratifs de cet envoi par mail à l'adresse courriel suivante inspe-direction@univ-lille.fr) :

Madame Samira TALBI,
INSPé de l'Académie de Lille – Hauts de France
Secrétariat de Direction
365bis, rue Jules Guesde
59658 Villeneuve d'Ascq Cédex

Impérativement avant le vendredi 20 octobre 2023 à 12 heures

Fait à le

Le Candidat,

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)